

Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves pour la période 2010-2013

Annick Evrard, Laure Martz, Franck Petrucci et Michel Pillet

Au cours des trois prochaines années, les effectifs de l'enseignement primaire (EP) devraient diminuer de 2%, soit –600 élèves suite à la mise en place du concordat HarmoS. Cette tendance devrait s'inverser à partir de 2013, année où les effectifs repartiront à la hausse pour atteindre 33'000 élèves, soit un niveau proche de la situation actuelle.

Au cycle d'orientation (CO), la quasi-stabilité des effectifs observée ces dernières années devrait perdurer sur l'ensemble de la période 2010-2013. Les effectifs à accueillir chaque année seront de l'ordre de 13'100 élèves.

Enfin, dans l'enseignement postobligatoire (PO), la hausse des effectifs amorcée dès le début des années 2000 devrait se poursuivre en 2010, et dans une moindre mesure en 2011 et 2012 (+1'300 élèves en trois ans). A partir de 2013, les effectifs se stabiliseront autour des 23'600 élèves.

'évolution des effectifs d'élèves est toujours suivie avec attention par les responsables scolaires et politiques. La plus ou moins grande importance numérique des générations en âge d'être scolarisées a des incidences sur le pilotage du système d'enseignement à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'allocation des ressources, de l'organisation des rentrées, de la gestion quotidienne des classes, de la planification des besoins en infrastructures (création de nouvelles écoles, fermeture de classes) et en enseignants (assurer une relève). Pour donner des éléments de réponse à ce besoin de planification. le SRED réalise chaque année, en collaboration étroite avec les directions générales et certains acteurs du terrain<sup>1</sup>, des prévisions cantonales d'effectifs d'élèves pour l'enseignement public. Les résultats des exercices prévisionnels réalisés pour l'horizon 2010-2013 sont présentés dans cette note d'information.

# Stabilité des effectifs d'élèves du primaire depuis trois ans

Après avoir fortement augmenté dans les années 1990, les effectifs d'élèves de l'enseignement primaire ordinaire continuent de progresser entre 2000 et 2004 (+1,5%) pour atteindre leur maximum avec 34'300 élèves. Cette augmentation s'est produite sous l'impulsion de migrations élevées et d'un solde naturel positif



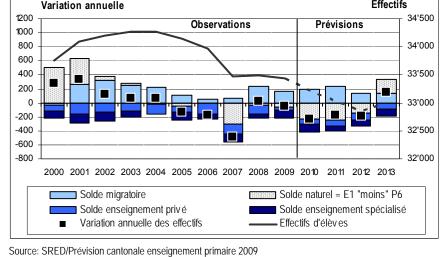






Tableau 1. Effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement postobligatoire (DGPO), 2000-2013

	Observations									Prévisions				
Au 31.12, sauf 2009 au 17.11	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Division élémentaire	17'145	17'197	17'241	17'233	17'163	17'003	17'005	16'602	16'606	16'667	16'373	16'499	16'305	16'430
Division moyenne	16'611	16'892	16'966	17'045	17'113	17'142	16'961	16'871	16'891	16'775	16'843	16'538	16'544	16'570
Enseignement primaire	33'756	34'089	34'207	34'278	34'276	34'145	33'966	33'473	33'497	33'442	33'216	33'037	32'849	33'000
Degré 7	3'898	3'984	4'154	4'369	4'406	4'339	4'291	4'311	4'314	4'385	4'260	4'339	4'302	4'301
Degré 8	3'726	3'922	4'067	4'301	4'535	4'656	4'538	4'381	4'407	4'415	4'483	4'365	4'433	4'401
Degré 9	3'782	3'719	3'937	3'936	4'058	4'251	4'325	4'285	4'271	4'343	4'347	4'406	4'302	4'361
Cycle d'orientation	11'406	11'625	12'158	12'606	12'999	13'246	13'154	12'977	12'992	13'143	13'090	13'110	13'036	13'062
Secondaire	15'612	15'774	16'093	16'558	17'017	17'761	18'916	19'543	19'981	20'736	21'436	21'768	21'945	21'978
dont Accueil et insertion (1)	481	595	607	742	739	985	1'041	1'075	1'067	1'107	1'183	1'206	1'239	1'226
Plein temps	10'658	10'707	10'959	11'475	12'027	12'627	13'550	13'953	14'206	14'749	15'152	15'331	15'408	15'369
Dual	4'427	4'410	4'434	4'225	4'104	4'009	4'137	4'332	4'483	4'658	4'831	4'961	5'028	5'113
Maturités professionnelles post-diplôme (stage)	46	62	93	116	147	140	188	183	225	222	270	270	270	270
Tertiaire	201	193	182	175	201	212	564	573	727	766	810	810	810	810
Ecoles pour adultes et reconnaissance des acquis	490	433	557	600	603	706	785	670	726	777	789	814	839	839
Postobligatoire	16'303	16'400	16'832	17'333	17'821	18'679	20'265	20'786	21'434	22'279	23'035	23'392	23'594	23'627
Enseignement spécialisé public et subventionné (0-20 ans)	1'382	1'434	1'537	1'574	1'588	1'638	1'671	1'681	1'721	1'780	1'799	1'807	1'808	1'808
Ensemble	62'847	63'548	64'734	65'791	66'684	67'708	69'056	68'917	69'644	70'644	71'140	71'346	71'287	71'497

(1) Y compris les classes préparatoires professionnelles présentes dans les CFP à partir de la rentrée 2010.

Source: SRED

(différence entre arrivées en 1<sup>re</sup> enfantine et départs de 6<sup>e</sup> primaire vers le CO). Ces deux facteurs d'évolution comblent alors largement les déficits créés par les échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé, les arrivées d'élèves en provenance de ces formations étant toujours plus faibles que les départs.

Entre 2005 et 2007, les effectifs diminuent de 800 élèves (-2%) **(Tableau 1)**. Cette baisse est due d'une part à l'entrée dans l'enseignement primaire de générations moins nombreuses que celles qui le quittent, et d'autre part à un gain migratoire annuel en baisse continue, passant de plus de 200 élèves à 60 environ au cours de la période concernée.

Depuis 2008, les effectifs du primaire sont quasiment stables avec près de 33'500 élèves. Les principaux facteurs d'évolution des effectifs se neutralisent et expliquent cette situation. Le solde naturel ne contribue plus à la croissance des effectifs depuis le milieu des années 2000. Par ailleurs, bien que le solde migratoire soit élevé en 2008 et 2009, il ne parvient pas à combler le solde négatif engendré par les mouvements d'élèves avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé (**Graphique 1**).

# Baisse des effectifs d'élèves du primaire entre 2010 et 2012: impact du concordat HarmoS

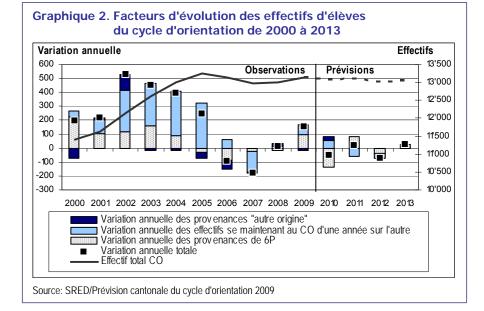
Les effectifs d'élèves de l'enseignement primaire devraient diminuer de près de 2%, soit -600 élèves entre les rentrées 2009 et 2012. Au cours de cette période, le gain migratoire devrait être soutenu et la natalité élevée, mais ces deux facteurs se révèleront toutefois insuffisants pour

compenser l'impact de la mise en place de l'accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire (concordat HarmoS). Dès la rentrée 2010, le concordat HarmoS implique un changement de date de référence d'entrée en 1<sup>re</sup> enfantine publique se traduisant par la suppression progressive de la dispense d'âge simple². Cela reportera d'une année l'entrée en 1<sup>re</sup> enfantine d'un certain nombre d'enfants au cours de la période 2010-2012. Par exemple, les enfants nés en octobre 2006, qui auraient dû entrer en 1<sup>re</sup> enfantine à la rentrée 2010, ne pourront le faire qu'à la rentrée 2011.

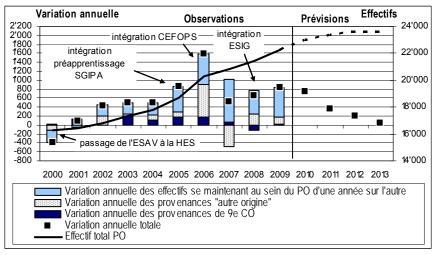
A partir de la rentrée 2013, la mise en place de la nouvelle date de référence sera terminée et les effectifs du primaire devraient augmenter de 150 élèves, pour revenir à un niveau proche de celui observé en 2009, soit 33'000 élèves. Cette hausse s'explique par l'action conjuguée d'une hypothèse de gain migratoire relativement soutenu et de l'entrée au primaire de générations plus nombreuses que celles qui le quitteront (Encadré 3).

# Hausse de 15% des effectifs d'élèves du cycle d'orientation entre 2000 et 2009

Entre 2000 et 2005, les effectifs d'élèves du CO augmentent régulièrement, passant de 11'400 à près de 13'300 élèves, soit une hausse de 1'900 élèves (+16%, soit une croissance annuelle moyenne de 3%) (Tableau 1). Cette évolution s'explique tout d'abord par des arrivées de 6e primaire plus nombreuses chaque année, correspondant à l'augmentation régulière des naissances observée entre le milieu







Source: SRED

N.B. Pour la période 2010-2013, la décomposition de la variation totale des effectifs en différents facteurs n'est pas possible car toutes les formations du PO ne sont pas traitées par la méthode des flux (cf. Encadré 2).

des années 1980 et le début des années 1990<sup>3</sup> (Encadré 3). Elle est également amplifiée par la croissance des effectifs d'élèves qui se maintiennent au sein du CO d'une année sur l'autre (promotions, doublages, passages entre filières). A cela s'ajoute, notamment en 2002, une hausse des provenances «autre origine», constituées principalement d'élèves arrivant de l'extérieur du canton et plus marginalement de l'enseignement privé<sup>4</sup> (Graphique 2).

Au cours des années 2006 et 2007, les effectifs du CO diminuent de près de 270 élèves (-2%). La baisse observée en 2006 est principalement liée à des provenances plus faibles de la 6º primaire (-100 élèves), conséquence de la diminution du nombre d'élèves de l'enseignement primaire amorcée depuis 2005, et à moins de provenances «autre origine». En 2007, la diminution des effectifs se poursuit en raison d'un nombre moins important d'élèves qui restent au CO.

A la rentrée 2008, les effectifs d'élèves du CO sont stables, puis augmentent légèrement à la rentrée 2009 pour atteindre près de 13'200 élèves (+1%). Cette dernière hausse est principalement liée à l'arrivée d'une volée plus nombreuse au 7e degré du CO.

# Stabilité des effectifs prévus pour les quatre prochaines années

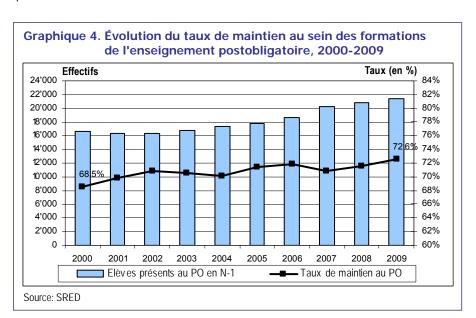
D'après les hypothèses retenues pour la période 2010-2013, les principaux facteurs d'évolution des effectifs du CO devraient connaître des variations relativement faibles. En conséquence, au cours des quatre prochaines années, les effectifs devraient être stables avec environ 13'100 élèves à accueillir chaque année. A la rentrée 2011, le CO devrait, par ailleurs, connaître un changement structurel important avec la mise en place d'une nouvelle organisation. Cette dernière n'aura pas d'incidence sur le volume global des effectifs d'élèves à accueillir si les taux de redoublement et de promotion ne sont pas modifiés. En l'absence d'information précise au moment de la réalisation de l'exercice de prévision, les hypothèses ont été définies sur la base de la structure actuelle du CO (Encadré 3).

Croissance soutenue des effectifs de l'enseignement postobligatoire au cours de la dernière décennie

Entre 2000 et 2009, les effectifs du PO passent de 16'300 à 22'300 élèves, soit

une hausse de 6'000 élèves (+36%, soit une croissance annuelle moyenne de près de 4%) (Tableau 1). Le principal moteur de cette croissance est l'augmentation des effectifs qui restent d'une année sur l'autre au sein des formations du PO (Graphique 3). Ces maintiens correspondent à des promotions, des doublages ou des réorientations. Leur augmentation est à la fois liée à la hausse du taux de maintien au cours de la période (de 68% en 2000 à 73% en 2009)<sup>5</sup> et aussi à un aspect «démographique», les effectifs accueillis dans les formations du PO étant chaque année plus nombreux (Graphique 4).

L'augmentation des provenances depuis la 9e du CO, principalement liée à l'arrivée de générations plus importantes, contribue également à la hausse des effectifs. Le phénomène est, par ailleurs, accentué par la croissance du taux d'accès au PO qui passe de 85% à 90% entre 2000 et 2009 (Graphique 5). Ceci s'explique non seulement par la propension plus importante des jeunes à poursuivre des études au-delà de la scolarité obligatoire, mais aussi par la mise en place de nouvelles structures d'accueil et insertion au «10e degré» qui permettent à des jeunes promus de 9e d'accéder au PO alors même qu'ils ne remplissent pas les conditions d'admission à des formations certifiantes. Les provenances «autre origine», qui regroupent les arrivées de l'extérieur du canton, celles de l'enseignement privé et les reprises de formation augmentent. elles aussi, au cours de la période (Graphique 6). Enfin, l'intégration dans le champ de la DGPO de formations qui n'en faisaient pas partie auparavant contribue également de façon «mécanique» et non négligeable à la hausse des effectifs observée entre 2000 et 2009<sup>6</sup>.



# Une tendance à la hausse qui devrait perdurer entre 2010 et 2013

La hausse des effectifs du PO, amorcée dès le début des années 2000, devrait se poursuivre en 2010 et, dans une moindre mesure, en 2011 et 2012 (Tableau 1). En 2010, d'après les hypothèses retenues (Encadré 3), les effectifs du PO devraient augmenter de 700 élèves environ pour s'élever à plus de 23'000 élèves. En 2011 et 2012, les hausses escomptées devraient être de moindre ampleur: respectivement +350 et +200 élèves (Graphique 3). A la rentrée 2013, les effectifs se stabiliseront autour des 23'600 élèves.

De façon plus précise, l'augmentation des effectifs attendue pour 2010 et 2011 devrait principalement porter sur les filières plein temps (+400 et +180 élèves) et duales (+220 et +130 élèves) de niveau secondaire II (Tableau 1). Dans la filière plein temps, l'École de culture générale (ECG) devrait être la plus concernée (respectivement +200 et +120 élèves) en raison de son caractère plus attractif qu'auparavant à l'issue du CO (augmentation continue des effectifs de 9e accueillis dans le 1er degré de l'ECG depuis quelques années) et de la maturité spécialisée qui attire un nombre croissant de jeunes depuis sa mise en place en 2005. Dans la filière duale, c'est au CFP Commerce que le nombre d'élèves devrait progresser le plus au cours des deux prochaines années: +80 élèves en 2010 (dont une cinquantaine en maturité professionnelle postdiplôme [stage]) et +50 élèves en 2011. En 2010, les effectifs devraient également augmenter dans les structures d'accueil et insertion (+80 élèves) tout comme dans les formations tertiaires relevant de la DGPO (+50 élèves). ■

## Liste des abréviations

**CEFOPS**: Centre de formation professionnelle santé-social

**CFC** : Certificat fédéral de capacité **CFP** : Centre de formation

professionnelle

**DIP** : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

**ESIG**: École supérieure d'informatique de gestion

HEIG : Haute école d'ingénieurs

de Genève

**HES** : Haute école spécialisée **nBDS** : Base de données scolaires

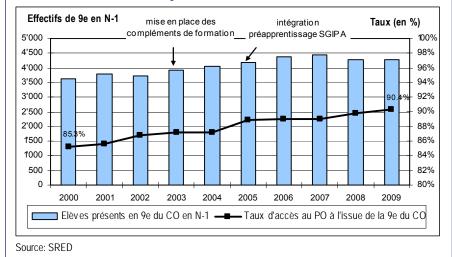
normalisée

SGIPA : Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes

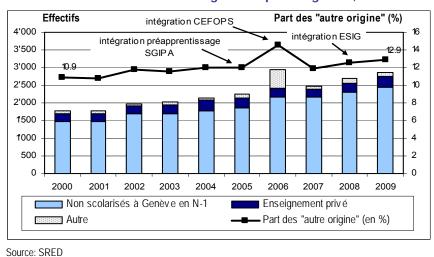
**SRED**: Service de la recherche

en éducation

Graphique 5. Évolution du taux d'accès au postobligatoire à l'issue de la 9<sup>e</sup> du cycle d'orientation, 2000-2009



Graphique 6. Évolution des provenances «autre origine» au sein des formations de l'enseignement postobligatoire, 2000-2009



## Notes

- <sup>1</sup> Direction générale de l'enseignement primaire (DGEP), Direction générale du cycle d'orientation (DGCO) et Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGPO). Dans le PO, les représentants des écoles et des centres de concertation ainsi que l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) sont associés à l'exercice prévisionnel. Pour l'enseignement spécialisé, les partenaires associés sont l'Office médico-pédagogique (OMP), la fondation Ensemble et le Service éducatif itinérant de l'association Astural.
- <sup>2</sup> Jusqu'en 2009, bien que l'âge légal d'entrée en 1<sup>re</sup> enfantine publique soit fixé au 30 juin, les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre pouvaient eux aussi entrer en 1<sup>re</sup> enfantine par le biais de la dispense d'âge simple qui leur était accordée d'office.
- <sup>3</sup> Cette augmentation est due à des générations de parents plus nombreuses issues du baby-boom des années 1960 et 1970.

- <sup>4</sup> Au CO, les provenances «autre origine» comprennent les élèves arrivant de l'extérieur du canton, de l'enseignement privé et de l'enseignement spécialisé.
- <sup>5</sup> La hausse du taux de maintien est imputable à la complexification des parcours de formation et à des modifications structurelles telles que l'allongement de la durée de certains cursus ou la mise en place de nouvelles formations (p. ex. maturité spécialisée de l'ECG, passerelles HES, etc.).
- <sup>6</sup> Préapprentissage de la SGIPA en 2005 (170 élèves), CEFOPS en 2006 (environ 850 élèves), ESIG en 2008 (une centaine d'élèves environ). Les changements organisationnels qui ont affecté le PO ont, par ailleurs, eu un impact ponctuel sur l'évolution des provenances «autre origine». En effet, lorsqu'une formation existante est intégrée au champ de la DGPO, les effectifs qui y sont déjà scolarisés sont considérés comme des provenances «autre origine» l'année où intervient le changement. ■

# Références

- Prévision des effectifs de l'enseignement primaire ordinaire et de l'enseignement spécialisé. Prévision à 4 ans de terme: 2010-2013. Genève: SRED (2009). <a href="http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/ep/ep-10-13.pdf">http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/ep/ep-10-13.pdf</a>
- Prévision des effectifs du cycle d'orientation élaborée avec la direction générale.
   Horizon 2010-2021. Genève: SRED (2010). <a href="http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/co/co-10-21.pdf">http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/co/co-10-21.pdf</a>
- Prévision des effectifs de l'enseignement postobligatoire. Horizon 2010-2013.
   Genève: SRED (2010). <a href="http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/po-10-13.pdf">http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/po-10-13.pdf</a>
- Note d'information du SRED nº 18, «Prévisions d'effectifs d'élèves: analyse rétrospective des exercices prévisionnels», février 2005.
- http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-18.pdf
- Note d'information du SRED nº 26, «Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement obligatoire public; prévision à court terme et scénarios à moyen-long terme», août 2006. <a href="http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-26.pdf">http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-26.pdf</a>

#### Encadré 1. Enseignement spécialisé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la responsabilité de la pédagogie spécialisée incombe entièrement aux cantons avec la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Pour tenir compte de ces changements, le périmètre des prévisions de l'enseignement spécialisé a été redéfini. Il couvre la tranche d'âge 0-20 ans et comprend les classes spécialisées, les écoles de formation préprofessionnelle (EFP) et les institutions publiques et subventionnées qui offrent des prestations pour des enfants et des jeunes présentant des déficiences physiques (sensorielles et motrices) ou mentales

A la rentrée 2009, 1'780 enfants et adolescents sont pris en charge dans l'enseignement spécialisé public et subventionné, dont près de 75% dans le public. Par ailleurs, les effectifs augmentent de 60 élèves entre 2008 et 2009. Toutefois, 35 d'entre eux, pris en charge par le Centre d'appui pour handicapés de la vue (CAPHV), n'étaient pas recensés dans la base de données scolaires avant 2009.

Depuis janvier 2010, notons la nouvelle organisation cantonale de la pédagogie spécialisée et la mise en œuvre de la loi sur l'intégration préconisant un maintien accru des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de l'enseignement ordinaire (principe d'éducation inclusive). Pour appréhender au mieux les effets de cette nouvelle organisation sur les effectifs d'élèves à accueillir, un travail de mise en réseau a été initié. Il permet d'obtenir des informations «consolidées» en provenance des différents acteurs de terrain et de faire remonter les informations pertinentes concernant notamment le repérage précoce, la caractérisation des types de troubles, le nombre de «sortants» prévus par lieu de destination (flux d'enfants entre institutions) ou encore les taux de placement par âge. Sur la base des hypothèses qui découlent de cet ensemble d'informations, on estime que les effectifs de l'enseignement spécialisé devraient rester stables au cours de la période 2010-2013 (Tableau 1).

### Encadré 2. Méthodologie

#### La méthode «des flux»

La méthode utilisée pour réaliser les prévisions cantonales d'effectifs d'élèves est la méthode dite «des flux» qui consiste à projeter dans le futur, par extrapolation, les tendances observées dans le passé en formulant des hypothèses de taux de promotion, de doublage, de passage entre programmes d'études ou filières (réorientations) et de sortie (départs du canton, passages dans l'enseignement privé, réussite aux examens, etc.). Les arrivées de l'extérieur du système scolaire (nouveaux arrivants et personnes pouvant reprendre leur formation après une cessation temporaire de leur scolarité) et celles de l'enseignement privé sont également intégrées dans les hypothèses, tout comme les changements de structure en cours ou à venir (création/suppression de filières, modification de règlements ou de conditions d'admission, etc.).

Les prévisions cantonales sont réalisées à quatre ans de terme. La première année de prévision s'appuie sur les données observées les plus récentes. Dès la deuxième année, les effectifs prévus se basent sur des effectifs eux-mêmes prévus pour les années antérieures (processus itératif).

#### Les données utilisées

Pour les trois niveaux d'enseignement, les prévisions cantonales reposent sur les informations enregistrées dans la base de données scolaires normalisée (nBDS) gérée par la Direction des systèmes d'information et service écoles-médias (DSI-SEM) du DIP. Pour l'enseignement primaire, on utilise également les effectifs d'enfants âgés de 0 à 4 ans transmis par l'Office cantonal de la population (OCP). Dans le cadre d'une prévision à 4 ans de terme, ces données permettent de ne pas faire d'hypothèses sur la natalité, les naissances d'aujourd'hui étant les futurs élèves entrant en 1<sup>re</sup> enfantine quatre ans plus tard. Enfin, d'autres informations communiquées par les directions générales des trois niveaux d'enseignement et les acteurs de terrain sont également prises en compte. Elles permettent de retenir les hypothèses les plus pertinentes compte tenu des changements en cours ou programmés au moment de la réalisation de l'exercice prévisionnel.

#### Une particularité des prévisions de l'enseignement postobligatoire

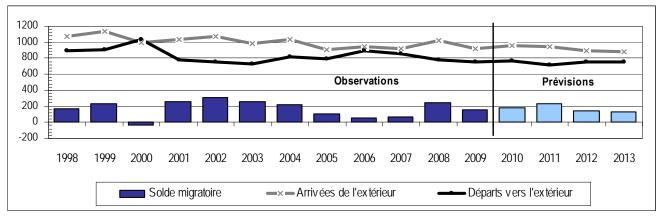
Toutes les formations du PO ne sont pas traitées par la méthode des flux. En effet, pour certaines d'entre elles, en raison de la faiblesse des effectifs ou de conditions d'accès particulières («quotas»), la prévision repose sur les effectifs directement communiqués par les différentes écoles et centres de concertation. Les formations concernées sont les suivantes: CFP Arts appliqués, CFP Nature et environnement, CFP Santé et social, certaines formations du CFP Commerce (classes de raccordement ECD, maturités professionnelles post-CFC et post-diplôme, Formation commerciale pour porteur de maturité (FCPM), passerelle HEG et ESIG), certaines formations des CFP Construction, Technique et Services-Hôtellerie-Restauration (techniciens, propédeutique HES pour HEIG et certaines formations élémentaires), Collège et École de culture générale pour adultes et classes préparatoires professionnelles de chaque CFP (rentrée 2010). En 2009, toutes ces formations accueillent environ 3'700 élèves, soit 17% des effectifs du PO.

#### Encadré 3. Hypothèses retenues pour l'horizon 2010-2013

#### 1. Enseignement primaire

• Solde migratoire: il correspond à la différence entre les arrivées d'élèves de l'extérieur du canton et les départs d'élèves hors du canton. La tendance observée au cours des deux dernières années a été poursuivie pour la prévision 2010-2013, se traduisant ainsi par une hypothèse de gain migratoire soutenu (Graphique 7).

Graphique 7. Échanges avec l'extérieur du canton

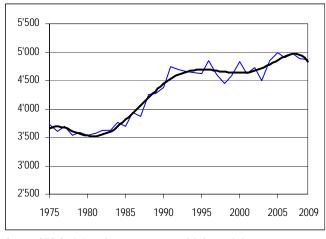


Source: SRED/Prévision cantonale enseignement primaire 2009

- ♦ Natalité: l'évolution des effectifs de l'enseignement primaire est intimement liée à la natalité. La mise en relation de la courbe des effectifs d'élèves avec celle des naissances correspondantes montre des profils de courbes très proches, aux migrations près (Graphiques 8 et 9). La baisse du nombre de naissances durant la seconde moitié des années 1990 a eu comme impact une diminution du nombre d'élèves entre 2005 et 2007, baisse accentuée par une diminution conjointe des bilans migratoires au cours de cette période. Depuis le milieu des années 2000, on observe une légère reprise de la natalité avec environ 4'900 naissances enregistrées par an entre 2004 et 2008. Les enfants qui entreront en 1<sup>re</sup> enfantine de 2010 à 2013 sont déjà nés. L'exercice actuel de prévision repose donc sur une natalité élevée (environ 4'900 naissances).
- Concordat HarmoS: l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) implique deux modifications importantes: d'une part l'obligation de scolarisation à 4 ans, et d'autre part une nouvelle date de référence d'entrée en 1'e enfantine au 31 juillet, impliquant la suppression de la dispense d'âge simple.

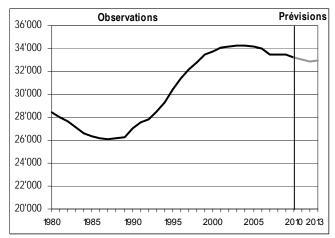
A Genève, les modalités concrètes d'application du concordat HarmoS seront introduites de manière progressive. La nouvelle date de référence (le 31 juillet) est mise en place sur trois années en supprimant progressivement la possibilité d'une dispense d'âge simple d'un mois chaque année entre 2010 et 2012. Cette mesure va toucher, chacun à leur tour, tous les degrés de l'enseignement primaire et devrait entraîner théoriquement une baisse des effectifs d'élèves variant de –350 à –1'000 entre 2010 et 2019. L'obligation scolaire à 4 ans sera quant à elle effective à partir de la rentrée 2011 et aura un effet permanent qui devrait amener, dans les classes enfantines des écoles publiques, une centaine d'élèves supplémentaires. Compte tenu des éléments précédents, pour la période 2010-2013, la mise en place du concordat HarmoS devrait globalement se traduire par une baisse des effectifs d'élèves du primaire (source: SRED 2008).

Graphique 8. Naissances dans le canton de Genève de 1975 à 2009



Source: OFS-Statistique du mouvement naturel de la population

Graphique 9. Effectifs d'élèves de l'enseignement primaire de 1980 à 2013



(suite  $\rightarrow$ )

Source: SRED

### 2. Cycle d'orientation (CO)

- ♦ Arrivées de 6° primaire: on devrait observer une quasi-stabilité des provenances de 6° primaire entre 2010 et 2013. La mise en place du concordat HarmoS à la rentrée 2010 n'aura pas d'impact sur les effectifs du CO pour les quatre ans à venir. Elle ne devrait avoir un effet sur les effectifs d'élèves du 7e degré qu'à partir de la rentrée 2018.
- Poursuite des tendances: le groupe de travail a choisi de poursuivre les tendances observées au cours des deux dernières rentrées. Ainsi, les taux de promotion, de redoublement et de sortie prévus ont été calculés sur la base de la moyenne pondérée des deux dernières observations (poids double accordé à la dernière année).
- ♦ Nouvelle organisation du cycle d'orientation: elle doit entrer en vigueur à la rentrée 2011, mais en l'absence d'informations lors de la réalisation de la prévision, les hypothèses retenues pour la période 2010-2013 se fondent sur l'organisation actuelle. La nouvelle organisation du CO pourrait avoir un impact sur:
  - les effectifs globaux du CO si les taux de promotion et de redoublement sont modifiés;
  - les effectifs du PO en fonction des conditions d'admission qui seront adoptées à partir de 2014.

## 3. Enseignement postobligatoire (PO)

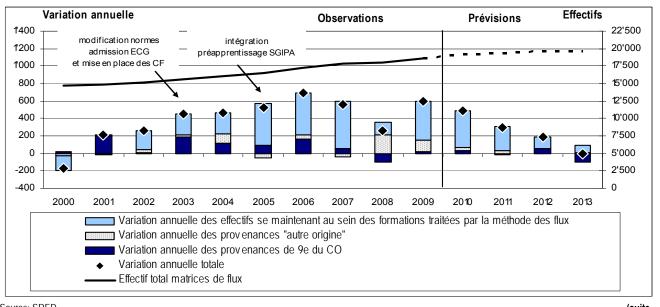
Les formations traitées par la méthode des flux: hypothèses de tendance validées par le groupe de travail

Les effectifs de la plupart des formations sont estimés par la méthode des flux. Pour la période 2010-2013, les hypothèses retenues pour les principaux facteurs d'évolution (Graphique 10) sont:

- Arrivées de 9<sup>e</sup> du cycle d'orientation: on devrait observer une relative stabilité des provenances de 9<sup>e</sup> entre 2010 et 2012, puis ces dernières devraient diminuer d'une centaine d'élèves en 2013.
- Maintiens au sein des formations traitées par la méthode des flux: pour les quatre années à venir, les effectifs qui se maintiennent, d'une année sur l'autre, au sein de ces formations devraient continuer à progresser et à être le principal moteur de la hausse des effectifs. Ceci est dû à un taux de maintien qui devrait rester à un niveau élevé au cours de la période et qui devrait s'appliquer à des volées d'élèves sans cesse plus nombreuses. Les variations annuelles devraient toutefois diminuer au cours du temps: de +430 élèves, en 2010, à +80 élèves en 2013.
- Provenances «autre origine»: d'après les hypothèses retenues pour les quatre prochaines années, les provenances «autre origine» devraient augmenter légèrement en 2010 et 2011 (respectivement +40 et +30 élèves) et se stabiliser ensuite. Ces provenances correspondent principalement à des arrivées de l'extérieur du canton ou de l'enseignement privé ainsi qu'à des reprises de formation après des interruptions plus ou moins longues.
- Les formations non traitées par la méthode des flux: hypothèses directement communiquées par les écoles et les centres de concertation

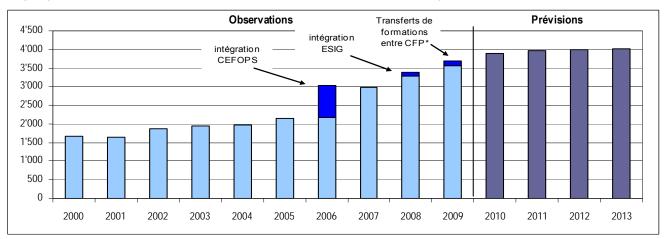
Plus de 15% des effectifs du PO ne sont pas estimés par la méthode des flux. D'après les hypothèses formulées par les représentants des différentes écoles et centres de concertation, les effectifs des formations concernées (Encadré 2) devraient continuer à progresser au cours des quatre prochaines années, et plus particulièrement en 2010 et 2011 où les hausses attendues sont respectivement de +200 et +70 élèves (Graphique 11). Pour l'année 2010, la mise en place des classes préparatoires professionnelles dans chacun des CFP devrait engendrer une hausse de 50 élèves environ. On attend également une cinquantaine d'élèves supplémentaires dans les maturités professionnelles post-diplôme (stage) du CFP Commerce. A l'horizon 2013, les effectifs des formations non traitées par la méthode des flux devraient atteindre 4'000 élèves.

Graphique 10. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves des formations de l'enseignement postobligatoire traitées par la méthode des flux de 2000 à 2013



Source: SRED (suite  $\rightarrow$ )





<sup>\*</sup> Transfert des formations de laborants et techniciens dentistes du CFP Technique au CFP Santé-social. Source: SRED

# Dernières publications du SRED

## Rapports de recherche:

- Recensement des actions pédagogiques effectuées ou prévues entre 2005 et 2009 considérées comme une éducation en vue d'un développement durable. C.A. KAISER, M. SPAGNOLI. Juin 2010, 29 p. [doc. 10.023]
- Aménagement du temps scolaire et extrascolaire. Vers un nouvel horaire scolaire.
  M. PECORINI, A. JAUNIN, J-J. DUCRET, F. BENNINGHOFF. Mars 2010, 165 p. [doc. 10.005]
- Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire.
  F. DUCREY, Y. HRIZI, E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA, collab. R. ALLIATA. Février 2010, 86 p. [doc. 10.004]

## Indicateurs de l'enseignement:

- La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009.
  J. AMOS, A. EVRARD, Y. HRIZI, F. RASTOLDO, R. SILVER. Septembre 2010, 116 p. [doc. 10.027]
- L'enseignement à Genève. Ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation. Édition 2009.
  O. LE ROY-ZEN RUFFINEN (coord.), L. MARTZ, A. JAUNIN, F. PETRUCCI. Octobre 2009, 240 p. [doc. 09.017]
- Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2010. A. EVRARD. Printemps 2010, dépliant 16 p.

#### Notes d'information:

- No 40: Vers plus d'égalité entre filles et garçons dans la formation et l'orientation professionnelle. E. GUILLEY, L. GIANETTONI, O. LE ROY-ZEN RUFFINEN, A. JAUNIN ET D. JOYE. Septembre 2010, 2 p.
- No 39: Les prestataires d'activités extrascolaires face à un changement d'horaire scolaire.
  A. JAUNIN, M. PECORINI, collab. M. SPAGNOLI. Mai 2010, 8 p.
- No 38: Interroger l'école sur l'éducation au développement durable. C.A. KAISER. Juin 2010, 8 p.

#### Informations complémentaires :

<u>annick.evrard@etat.ge.ch</u>, 022 546 71 46 – <u>laure.martz@etat.ge.ch</u>, 022 546 71 30 franck.petrucci@etat.ge.ch, 022 546 71 22 – <u>michel.pillet@etat.ge.ch</u>, 022 546 71 57

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

http://www.ge.ch/sred